

Le poids des ans : une histoire de la vieillesse en Suisse romande [éd. par Geneviève Heller]

Autor(en): **Fussinger, Catherine**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **2 (1995)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Zwischen «dem Einzelnen und dem Ganzen» gibt es eine Vielzahl von wirtschaftlichen, sozialen, kulturellen und politischen Bezügen. Olivia Hochstrasser gelingt es eindrucklich, das Leben im Haus Bahnhofstrasse 1 und in ganz Jungingen darzustellen, mit all seinen Banalitäten und Widersprüchlichkeiten. Sie lässt die Pluralität der Lebenswelten und -wirklichkeiten nebeneinander bestehen und vermittelt Geschichte als Geflecht von Wechselwirkungen. Sie zeigt, wie die kleinen Welten in die grosse Welt eingreifen, ohne freilich diese Pluralität mit Beliebigkeit zu verwechseln.

Martin Leuenberger (Liestal/Basel)

GENEVIEVE HELLER (ÉD.)

LE POIDS DES ANS

UNE HISTOIRE DE LA VIEILLESSE EN SUISSE ROMANDE

SHSR & ÉDITIONS D'EN BAS, LAUSANNE 1994, 167 P., FS 34.-

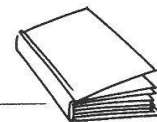
Publié à la suite d'un colloque organisé par la *Société d'Histoire de la Suisse Romande*, ce recueil contribue à combler l'absence d'études romandes sur la vieillesse. La richesse et la diversité des contributions qui couvrent les périodes médiévale, moderne et contemporaine, offrent un intéressant panorama où certaines interrogations se retrouvent: quelles sont, selon les différentes réalités socio-historiques, les critères qui définissent l'entrée dans la vieillesse? Ce grand âge est-il celui de la déchéance ou de la sagesse? Quels sont les moyens mis en œuvre par les individus et les collectivités pour assurer la subsistance des vieillards lorsque leurs forces déclinent?

Chantal Amman-Doubliez s'est appuyée sur deux types de sources pour retrouver les traces des vieux en Valais malgré l'absence, pour l'époque médiévale, de

registres de décès. Les contrats d'entretien viager, les donations en remerciement de services rendus et les testaments sont des contrats passés devant notaires par des vieillards possédant quelques biens et qui mettent en lumière le fait que s'assurer de l'assistance de sa famille pouvait requérir une contrepartie. Les auditions de vieillards venant témoigner de l'ancienneté d'un droit lors de litiges ont permis, quant à elles, d'avoir quelques exemples de longévité. La question du poids des personnes âgées dans cette société médiévale que l'on dit dominée par la jeunesse reste cependant encore sans réponse.

C'est sur la place au sein de la famille de ces «détenteurs du patrimoine», dans le Valais du XVe et XVIe siècle, que Pierre Dubuis s'interroge: quelles relations s'établissent entre grands-parents et petits-enfants lorsque la génération intermédiaire a disparu? Silencieuses sur la dimension affective, les sources ne peuvent qu'en évoquer les modalités: les petits-enfants désignés héritiers ou placés sous la responsabilité de leurs aïeuls, peuvent également être amenés à venir en aide à leurs grands-parents.

Dans son article, Liliane Mottu-Weber montre qu'à Genève, sous l'Ancien Régime, travailler jusqu'à sa mort est la norme et «c'est en tant que pauvres, malades ou infirmes incapables de subvenir à leur entretien que les personnes âgées furent prises en charge par les leurs ou par l'Hôpital durant la plus grande partie de l'Ancien Régime, et non en tant que vieillards» (p. 67). Comme le montre Michel Porret qui a recensé 88 cas de suicide entre 1650 et 1798, la peur de l'hôpital, les souffrances du corps et de l'âme peuvent conduire les vieillards à cette extrémité, toute à la fois délit et «crime contre Dieu». Sur la base de ce dossier, il conclut à «une élévation de l'intolérance face à la décrépitude, laquelle aboutira à



la fin du XIXe siècle à la médicalisation de la vieillesse» (p. 93).

Ce n'est en effet qu'au siècle passé qu'on assistera à la création d'institutions spécifiquement destinées à la vieillesse. Les deux asiles ouverts à Genève en 1849 et 1876 – le premier, plutôt confortable, accueille de respectables vieillards des classes moyennes; le second reçoit les indigents – sont remplacés par Nicolas Nussbaum dans le cadre de l'intervention nouvelle des pouvoirs publics fortement empreints d'idéologie libérale. Ainsi mise en perspective, cette politique aux deux visages laisse apparaître sa fonction: «diminuer le coût social de la pauvreté par la promotion de l'épargne individuelle et la réduction des besoins d'assistance» (p. 111). Soucieuse de relier l'actuelle prise en charge de la vieillesse à son passé, Geneviève Heller s'attache au cas vaudois et s'interroge sur les fondements de la hantise du placement institutionnel et sur l'insistance envers la responsabilité familiale à l'égard de vieux parents. La manière dont la collectivité aborde cette question a cependant considérablement évolué: à la fin du XIXe et durant une partie du XXe siècle, seule la vieillesse pauvre et misérable fait l'objet de mesures publiques, tandis qu'à l'heure actuelle, c'est l'ensemble des personnes âgées dépendantes qui constitue un problème social. Christian Lalive d'Epinay prolonge ce propos en mettant l'accent sur la révolution qu'a constituée l'adoption de l'assurance-vieillesse en 1947 par le peuple suisse. L'âge de la vieillesse codifié, les personnes âgées deviennent une catégorie sociale à part entière qui, grâce à la croissance économique des années 50, se mettront à envisager cette période de la vie comme un «âge d'or» où, libérés de la contrainte du travail, ils pourront enfin s'épanouir à loisir. Le temps de la déchéance, de la dépendance se voit repoussé vers un quatrième âge dont la

prise en charge s'institutionnalise fortement.

Ouvert par Geneviève Heller, ce recueil se clôt par l'intéressante réflexion méthodologique de Louis-Philippe L'Hoste sur la mémoire des personnes âgées comme source historique. Et il appartient à la plume du médiéviste Pierre Dubuis de souligner, en guise de conclusion, le flou qui entoure le concept de «vieillesse», tout en rappelant que «la vieillesse d'autrefois n'est pas un état respectable, mais une maladie qui tue socialement celui qu'elle affecte avant de le faire disparaître physiquement» (p. 163).

Catherine Fussinger (Lausanne)